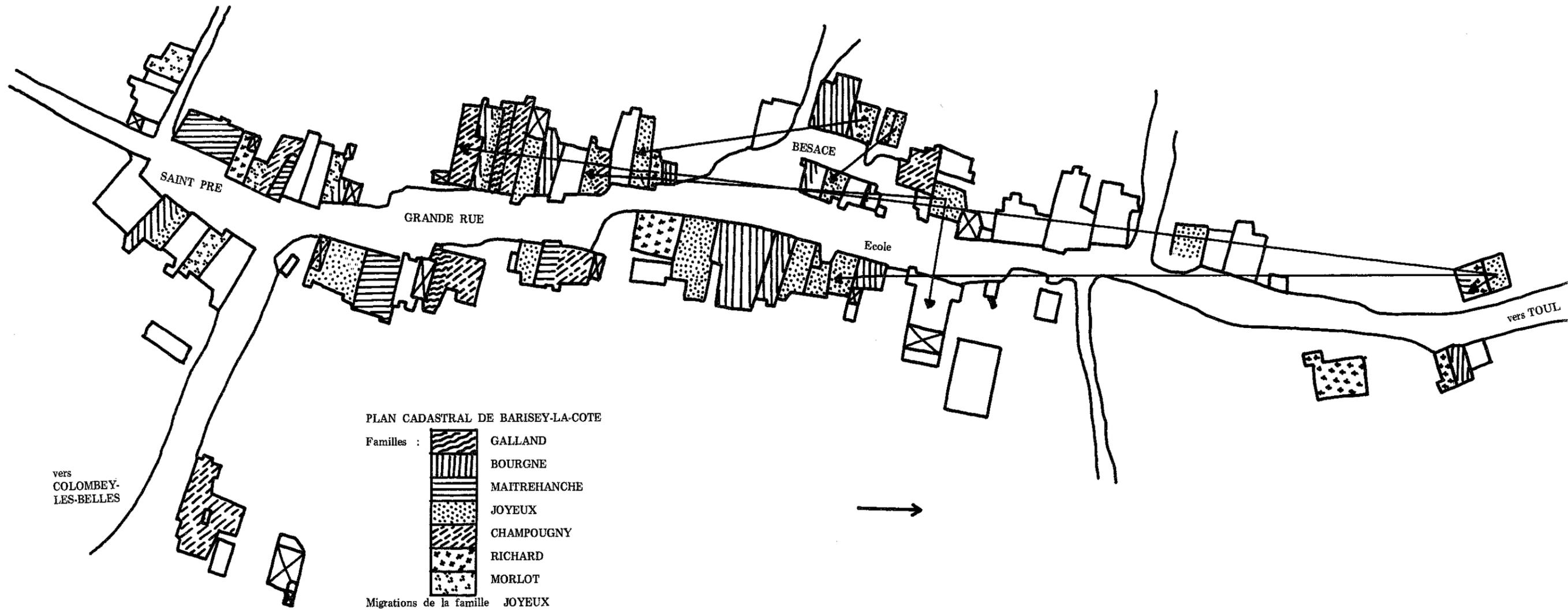
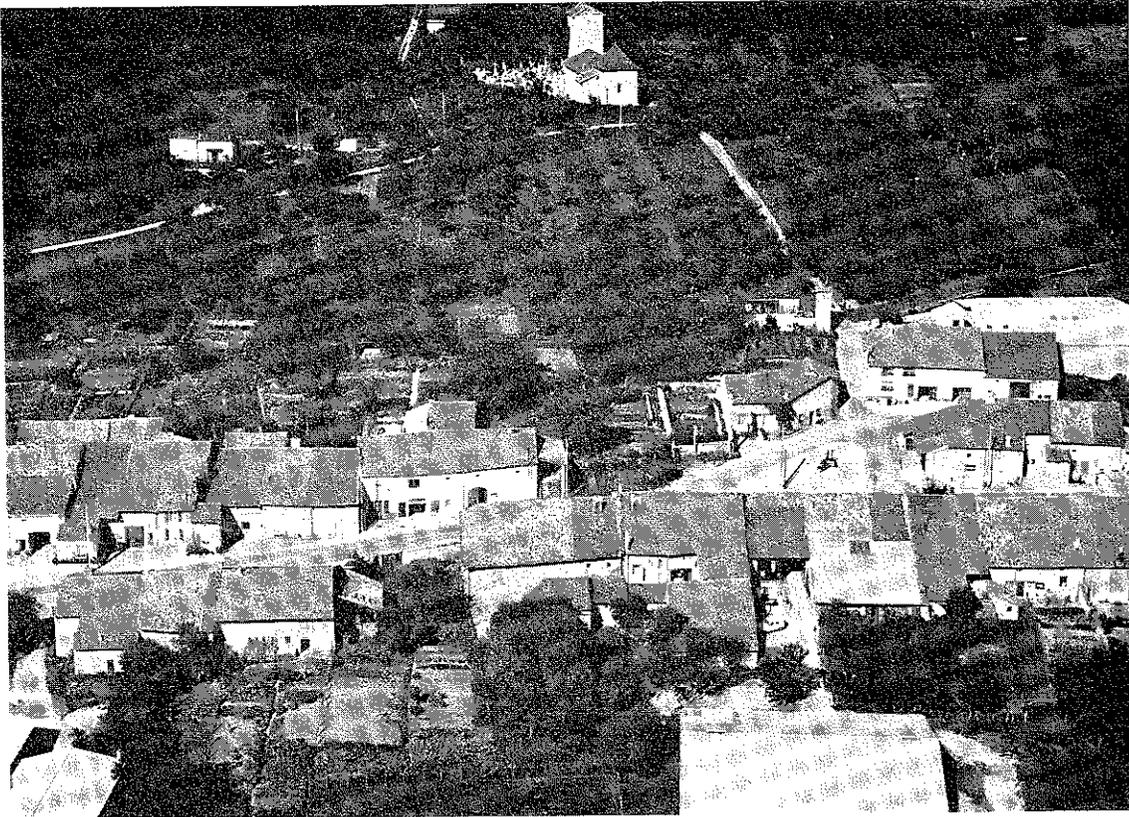




**Mouvements sociologiques de
l'habitat à BARISEY - LA - CÔTE
1881 ~ 1926**





Photographie aérienne de BARISEY-LA-COTE (Cliché P. Rivière)

Mouvements Sociologiques de l'habitat à Barisey-la-Côte de 1881 à 1926

MATERIEL ET METHODE.

La recherche a été menée pour l'essentiel sur les listes nominatives de population de 1846, 1881, 1886, 1891, 1896, 1901, 1906, 1911, 1920, 1926. La première différait des autres par une précision réduite. L'écart chronologique qui la séparait de ses suivantes la rendait moins utilisable. Elle ne pouvait que servir de point de repaire et non de point de départ. Son principal désavantage était de ne pas dissocier ménages et maisons, rendant impossible toute étude entre habitat et population. Son éloignement temporel des autres séries empêchait en outre de suivre le devenir de chaque personne et d'établir entre les membres de la communauté les liens de parentés indispensables à connaître.

Les neuf autres recensements comportaient de manière uniforme des indications de patronyme, de résidence, de situation familiale, d'âge et de profession. Ils étaient tous établis sur un type patriarcal, réservant à la mère, à moins qu'elle ne soit veuve, et aux enfants un rang de second ordre. Chaque individu, chaque ménage, chaque maison répondait à un numéro propre, bien utile pour les classifications. Mais chaque numéro différant d'un recensement à l'autre, il a fallu procéder à un tableau d'équivalence, opération pourvue d'incertitudes.

Le recenseur devait en effet commencer son travail par la rue principale, relever dans leur suite les maisons d'un même bord avant de gagner le côté d'en face puis les rues secondaires. Il n'en a pas toujours été ainsi et l'on passe trop souvent d'une demeure à celle qui lui est opposée pour revenir à sa voisine.

Chaque ménage a fait l'objet d'une fiche et chaque recensement a reçu un numéro de série. Dans un coin de la fiche a été inscrit le numéro de la maison et sur le dos ont été établis deux ordres de matricule permettant de ranger les fiches, soit dans le classement originel, soit par classement alphabétique des familles.

La Lorraine illustrée
3. - BARISEY-la-CÔTE (M.-et-M.) - Place de la Mairie



Barisey-la-Côte — Entrée du Village



Chaque personne a reçu un graphique selon sa situation par rapport au recensement précédent. Les diverses catégories étant : pas de changement, nouveau venu, deuil, naissance, enfant quittant le ménage, enfant du village formant un nouveau couple.

Il a, de cette façon, été possible de suivre de, cinq ans en cinq ans, les mouvements sociologiques de Barisey et de les situer en fonction de l'architecture. Cette dernière a été révélée par le moyen du cadastre et par le relevé de huit maisons qui conservaient particulièrement leur physionomie ancienne.

Le caractère d'ensemble du village a d'autre part été défini par documents annexes tels qu'archives municipales et nos connaissances personnelles.

Le troisième et dernier volet de la documentation a été fourni par l'habitant qui seul pouvait reconstituer l'écheveau des parentés et parer aux faiblesses qu'avait introduites le recenseur en n'établissant pas de façon toujours rigoureuse le lien entre la maison et ses occupants. Mais la mémoire personnelle ou collective est courte et ne va généralement pas au-delà de la période de jeunesse de l'informateur. De vieilles familles, éteintes avant sa naissance, n'ont pu toujours être exactement situées.

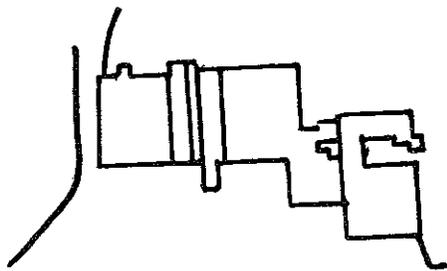
La recherche s'est bornée à exploiter un document. Elle ne prétend pas à l'étude complète d'un thème qui réclamait un matériel plus vaste, car établir la sociologie de l'habitat impose à la fois de multiplier les exemples et de diversifier les sources. Ce n'était pas possible avec les conditions données.

*

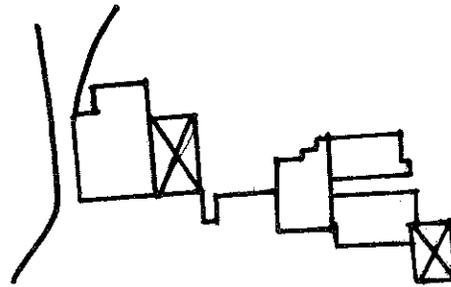
* *

L'habitat rural lorrain s'inscrit dans une unité architecturale de niveau régional. Cette uniformité définit la province autant que son paysage mais il faut localement remarquer des variations du schéma type. Les limites départementales actuelles ont par ailleurs dissocié Région administrative et Région culturelle et l'on retrouve en certains lieux de Haute-Marne, de Haute-Saône des traits de l'architecture caractéristique à la Meuse, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle ou les Vosges.

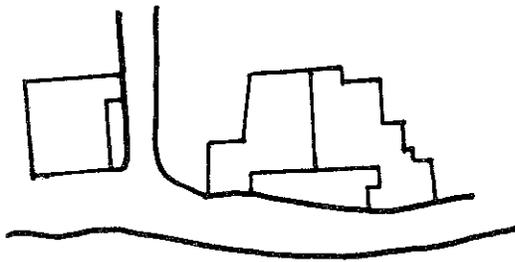
Le village lorrain est connu. Il s'exprime par les façades jointives, le fumier en devant de porte, l'usoir en bordure de rue et l'entrée de grange au linteau souvent cintré mais pas impérativement. La rue détermine l'agglomération ; ici la maison ne peut être détachée de ses voisines, elle s'inscrit dans une esthétique de groupe et participe intimement au mouvement d'ensemble. La disposition interne révèle la même solidarité d'un bâtiment à l'autre si bien qu'une demeure s'effondre et ses voisines sont menacées.



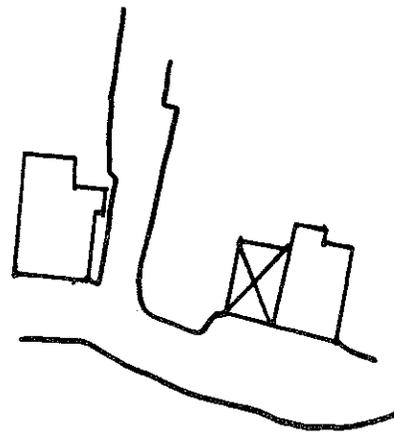
1830



1934



1830



1934

TRANSFORMATIONS DE BARISEY-LA-COTE DE 1830 et 1934
- DISPARITION DE MAISONS -

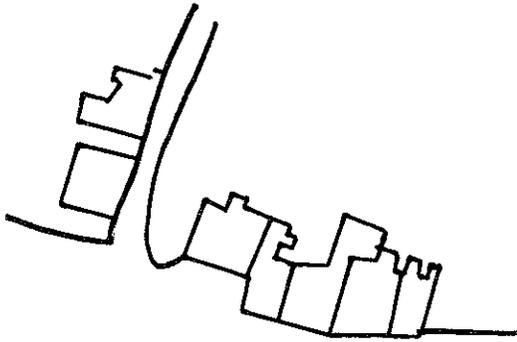
La rue conditionne la vie car la maison s'ouvre exclusivement sur elle, ne dégageant que faiblement l'arrière. Aussi la chaussée est-elle un lieu de convergence et l'usoir constitue-t-il une aire de dégagement que chacun utilise à son gré mais dont la propriété se trouve souvent collective. Il agrandit la rue et le transforme en longue place où s'entreprennent pêle-mêle, fumier, tas de bois, chariots et outils. La basse-cour y vaque tandis que le troupeau communal s'y rassemble sous l'autorité du berger.

Plus profonde que large, la maison-type se divise en travées longitudinales qui selon la richesse du possesseur sont du nombre de deux ou trois. Elle est l'exemple de la maison-bloc où sont rassemblés : logement, grange, écuries, dépendances. Le village « témoin » de la présente recherche offre avec les demeures de vigneron un modèle particulier de constructions séparées en deux bâtiments par une cour. Le premier diffère peu du « deux travées » ordinaire, tandis que le second, d'échelle un peu plus réduite, joue le rôle de cuverie où l'on entreposait tout le matériel viticole. Ces maisons, caractéristiques du vignoble toulousain poussent l'orientation en profondeur à son point limite, possédant dans les cas extrêmes une longueur dix fois supérieure à la largeur.

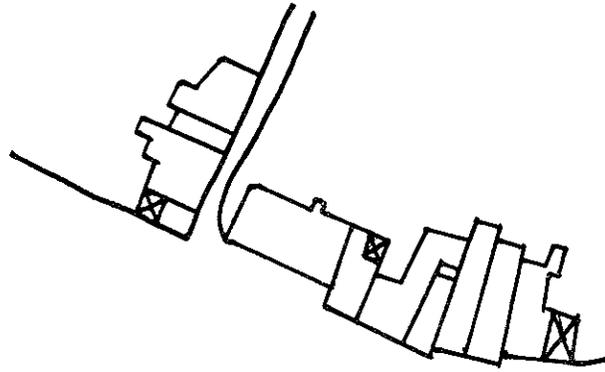
Sa terminaison en « ey » peut laisser supposer, à Barisey-la-Côte, une origine gauloise. Le substantif « bar » évoque une élévation. Quant à la « côte », il s'agit d'un élément des dernières lignes de « cuesta » de la région parisienne qui de l'Argonne à la Moselle oriente la Lorraine dans une direction Nord-Sud. Elle se dessine en fer à cheval, recouverte de forêts sur son versant le moins incliné et plantée de vergers et de vignes sur l'autre pente. A ses pieds, s'étend une plaine de culture et d'élevage, coupée par des bandes forestières.

Vraisemblablement détruit dans sa totalité à la fin du seizième-siècle, lors de la terrible « expédition des reîtres », le village fut reconstruit un peu plus bas qu'il ne l'était alors que l'église, laissée en place, resta dès lors à l'écart. La localité se présentait en 1830, sous forme d'une rue, à la mode régionale, avec cette originalité que les maisons se rassemblaient en bloc de deux à dix, guère plus distants les uns des autres d'une ou plusieurs dizaines de mètres. Installé sur une route allant de Toul à Vaucouleurs par le détour des côtes de Meuse, qui prend à son niveau le nom de « grande rue », Barisey s'achevait au sud par une courte excroissance qui tourne à son niveau mais restant dans l'alignement et nommée rue de la « Saint-Pré ». Une ruelle parallèle à la rue principale et appelée « Besace » en raison de sa conformation occasionnait une sorte de place aux deux tiers de l'agglomération. De la « Saint-Pré », de la « Besace » et de l'extrémité nord partaient un réseau de chemins convergeant vers l'église. Un « lavoir-aiguailloir » où l'on baignait les chevaux était situé sur la « Besace ».

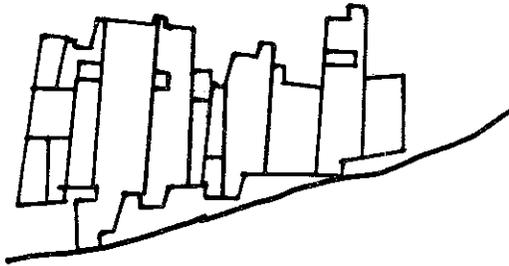
La structure générale de Barisey n'avait pas changé un siècle après mais elle s'était considérablement modifiée dans le détail. La rue avait été prolongée au nord par plusieurs édifices qui tout en respectant l'alignement avait profité de la grande place disponible pour s'élever isolément, accentuant ainsi le caractère « aéré » du village. Partout ailleurs, des modifications remodelèrent la physionomie des blocs d'habitation sans altérer leur indépendance. Ces transformations consistèrent essentiellement en l'agrandissement des demeures aux dépens de petits bâtiments. Une ou deux nouvelles



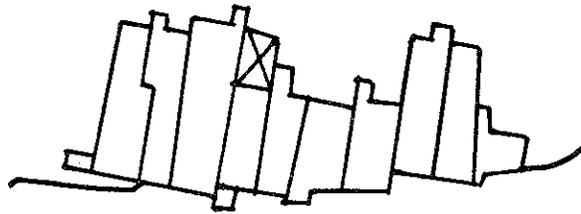
1830



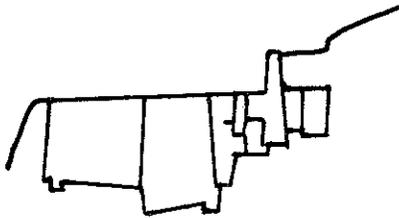
1934



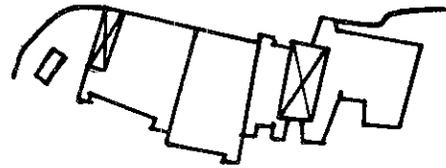
1830



1934



1830



1934

TRANSFORMATIONS DE BARISEY-LA-COTE ENTRE 1830 et 1934
- AGRANDISSEMENT DE MAISONS -

constructions allongèrent très fréquemment les groupes en les menant vers un mouvement naturel de saturation du terrain, mais pas avec assez d'ampleur pour constituer une rue entièrement fermée. Cette cloturation était d'autant moins possible qu'en certains endroits, des modifications inverses se produisirent et des maisons disparurent sans être remplacées.

Le dix-neuvième siècle entraîna des réalisations déterminantes dans la structure sociale et architecturale. L'école, en gestation en 1823, fut élevée selon les normes déjà universelles de l'Instruction Publique. La maison commune s'y installa comme de droit. Plus importante encore fut l'implantation de la ligne ferrée Toul-Chalindrey et l'implantation à huit cents mètres de la localité d'une gare de triage.

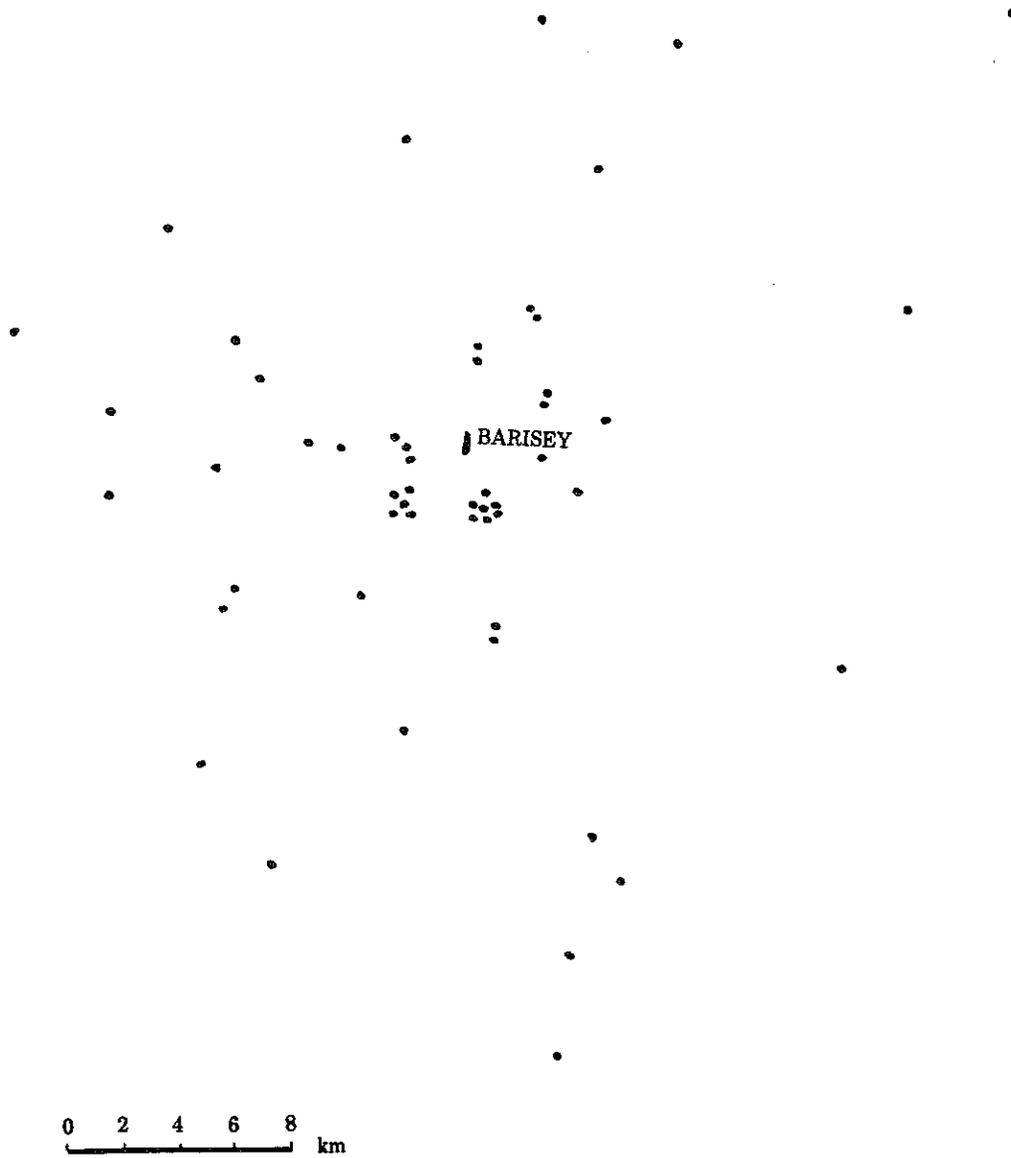
L'ensemble des services collectifs fut complété par deux lavoirs, le premier construit vers 1911 au lieu-dit « le Siphon », le second, en 1926, dans le tournant de la « Grande Rue » où s'amorce la rue de la « Saint-Pré ». L'électrification eut lieu la même année. D'autres aménagements eurent lieu tels que la construction de « cassis » et « d'acqueducs » pour l'évacuation des eaux stagnantes.

La commune s'étendait en 1889 sur 377,58 hectares, dont 247,78 sous forme de bois, vignes, vergers, terres vaines, jardins et terre en côte. Le reste, soit 129,80 hectares, se situait en plaine. C'est dire l'importance de la « Côte » dans l'économie locale. Elle conditionna, jusqu'à ce que la mécanisation permette une meilleure exploitation de la plaine, l'existence d'une population essentiellement vigneronne. Le vignoble couvrait le versant le plus abrupt du relief, allant des jardins presque jusqu'au sommet.

Barisey fut un petit village qui compta au dix-neuvième siècle, en sa période la plus fastueuse à peine trois cent habitants. Sa courbe démographique, ascendante à la sortie de l'Empire, amorça très rapidement un fléchissement définitif, répercutant une dévitalisation continue dès 1836. Chaque recensement voyait à une ou deux exceptions près une diminution irréversible de la population pendant qu'en même temps, le village agrandissait, modérément, ses structures. Cette déperdition d'âmes se manifesta par une diminution plus rapide du nombre des enfants, dont le rôle moteur s'était déjà révélé entre 1820 et 1830 lorsque leurs effectifs, supérieurs à ceux des adultes, permit aux Barisiens d'épaissir leurs rangs.

Ce mouvement décroissant fut évidemment dû à une légère supériorité des décès sur les naissances mais trouva surtout son accélération dans le départ de nombreux jeunes, quittant pour toujours ou de façon temporaire le pays. Beaucoup de garçons, accaparés par les obligations militaires, ne revenaient pas sur les lieux de leur naissance, à leur libération. Quant aux filles mariées, elles faisaient leurs adieux définitifs au village. La perte démographique provoquée par la supériorité des décès sur les naissances, ne fut entre 1881 et 1886, que de deux unités, vingt-quatre jeunes abandonnèrent parallèlement leur famille alors que seulement six d'entre eux formaient une nouvelle souche sur place. De 1891 à 1896, les naissances se trouvaient cette fois-ci en excès de deux, trente-huit jeunes disparaissaient alors que cinq, sans plus, s'installaient. La communauté subissait à cause de ce déséquilibre de rudes coups.

PROVENANCE DES MARIES DE BARISEY-LA-COTE



Ce n'est pas qu'elle ait toujours été stable. Elle connut au contraire un mouvement perpétuel d'arrivages et de départs faisant que les familles les plus anciennes pouvaient tout d'un coup être réduites à néant, parce qu'elles avaient « filé en quenouille » ou parce que leurs éléments régénérateurs s'en étaient allés chercher fortune ailleurs. De même, de nouveaux patronymes se créaient, par la venue de gendres qui prenant femme, prenaient également l'exploitation. En 1906, sur quarante-huit personnes, vingt seulement avaient vu le jour à Barisey alors que les autres, douze hommes et seize femmes étaient natifs des villages environnants. On cherchait très fréquemment le mariage au dehors, au risque de compliquer les successions. Cette attitude fut toujours flagrante de 1891 à 1926 puisque le nombre « étrangers » dépassa sans exception le nombre d'autochtones, jusqu'à en être, une fois, le double.

A vrai dire, on ne s'aventurait pas très loin et le rayon d'échange de Barisey avec ses communes voisines n'excédait pas la vingtaine de kilomètres. La fréquence des arrivages par lieux de provenance était inversement proportionnelle avec la distance de ceux-ci avec Barisey. C'est ainsi que les agglomérations limitrophes : Barisey-au-Plain, Allamps, Saulxures-les-Vannes, fournirent le plus grand nombre de mariés. Il arriva seulement cinq fois, sur une quantité totale de cinquante-sept immigrations que l'endroit d'origine dépasse la distance maximale des vingt kilomètres. Encore se situaient-elles, soit dans le département même, soit dans les départements voisins de la Meuse et des Vosges.

Si la majorité paysanne de la population de Barisey se déplaçait peu, les cheminots au contraire, réduits à quatre ou cinq familles, répondaient beaucoup plus à la mobilité classique du fonctionnariat. Ils venaient de plus loin et ne restaient que quelques années. La diversité des lieux de naissance de leurs enfants exprime fortement cet « erratisme » qui sans beaucoup influencer sur la vie quotidienne du village occasionnait un cycle particulier de déménagements.

Les ménages diminuèrent moins vite en quantité que le nombre total de la population. Ils étaient 74 en 1881, 69 en 1886, 81 en 1891, 78 en 1896, 80 en 1901, 81 en 1906, 68 en 1911, 60 en 1921, 57 en 1926. Par ménage, il ne faut pas entendre famille car le recenseur inscrivait en tant que tel, toute personne, même seule, qui était en charge d'elle-même. Ce qui justifie une décroissance plus lente, car même abandonnés de leur descendance, les vieux parents constituaient toujours une entité. Le mouvement d'affaiblissement du nombre des ménages ne s'accrut donc qu'après 1911, entraîné par toutes les autres forces de la déflation démographique. Les répartitions entre veufs ou célibataires, couples sans enfants, veufs avec enfants, ne présentent pas des graphes très marquants, nuancés par des hauts et des bas peu significatifs. Ils tendent à un affaiblissement très effacé, affaiblissement au contraire plus appuyé pour les couples avec enfants, pour confirmer ce qui a été dit précédemment.

Quant au nombre d'enfants par familles, il est stationnaire à un seuil modeste puisque la moyenne va de 1,6 à 2,6, en balançant constamment dans cette marge. Ainsi la population s'infléchit-elle davantage par la réduction des couples procréateurs que par leur diminution de fécondité. On trouve une nette majorité de familles possédant seulement un ou deux héritiers, les autres s'étalant de un à huit.

Les professions accusèrent-elles aussi les bouleversements de l'époque. Le recensement ne les a pas déterminées avec rigueur si bien qu'elles ne révèlent rien d'absolu. Les rangs des vigneron s'amenuisent pour disparaître vers 1901, cela peut venir de ce que la commune fut déclassée du vignoble toulouais, qui s'arrêta dans sa limite sud à Bulligny. Il est également manifeste que le nombre d'exploitations tend à se restreindre. Mais que faut-il entendre par exploitation ?

D'un recensement à l'autre apparaissent ou disparaissent des corps de métiers qui, soit occasionnels ne pouvaient qu'être ponctuellement signalés, soit persistants, n'ont pas été relevés avec continuité. Trois catégories seulement de commerçants, sont définies bien que l'on trouve sur le rôle des impôts de 1890 plusieurs cabaretiers, un boulanger, un marchand de planches au détail, un « épicier regratteur » et deux exploitants de pressoir à vin. La Compagnie des Chemins de Fer de l'Est ne suscita localement aucune création d'emploi puisque son personnel venait de l'extérieur. Ce sera plus tard que ses employés, du moins en partie, se fixèrent à demeure sur les lieux. Un fromager créa vers 1926 une laiterie qui demeura la seule industrie du village.

L'affaiblissement démographique de Barisey-la-Côte eut-il des conséquences sur la façon d'habiter ? Sans doute pas, car on peut supposer que les habitudes sociales avaient peu changé au cours du siècle et que, si modification il y eut, elle n'avait pu qu'affecter la densité d'occupation des maisons, qui devinrent comme on l'a vu un peu plus nombreuses alors que la population décroissait. Pas plus qu'ils ne furent rigoureux avec les professions ou la position de chaque demeure dans la rue, les recenseurs ne définirent avec perfection le nombre de chacune de ces dernières. Ils donnèrent successivement les chiffres de : 64, 69, 72, 70, 70, 70, 68, 67, 67. Il est vrai qu'entre temps, certaines pouvaient disparaître et d'autres se constituer, de même que les bâtisses inoccupées n'étaient pas toujours signalées comme telles, soit qu'on les compta sans précision dans le lot, soit qu'on s'abstint purement et simplement de le faire.

Il y eut toujours en tous cas moins de maisons que de ménages. Cela imposa des cohabitations généralement régies par des règles communes: Sur 74 ménages en 1881, vingt-deux vivaient sous le même toit, douze sur soixante-quinze en 1886, vingt-quatre sur quatre-vingt-un en 1891, vingt-deux sur soixante-dix-huit en 1896, vingt-deux sur quatre-vingt en 1901, vingt-quatre sur quatre-vingt-un en 1906, dix sur soixante-huit en 1911, douze sur soixante en 1921 et dix sur cinquante-sept en 1926. Il s'agit, dans la majorité des cas d'un veuf ou d'une veuve vivant avec l'un de ses enfants marié (quarante-trois fois). Viennent ensuite : parents qui toujours en couple ont accueilli l'un de leurs enfants mariés (quinze fois), deux couples ensemble (huit fois sans que rien ne soit indiqué sur les liens familiaux qui pourraient les unir, un couple avec un enfant âgé, considéré comme chef de ménage (six fois), deux veuves avec leurs enfants (cinq fois), un couple avec un parent (une fois), une personne seule avec l'un de ses enfants veuf (une fois), un veuf et son fils (une fois).

Ainsi la cohabitation de ménages ne présente-elle rien de particulier et exprime-t-elle des situations familiales ordinaires. Elle n'occasionne pas davantage d'occupation excessive des locaux puisque rassemblant dans la majorité des situations des fragments de couples rompus.